

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée générale annuelle (et extraordinaire) (l'« **assemblée** ») des actionnaires de Les Métaux Canadiens Inc. (la **Société** ») se tiendra aux bureaux de Dentons Canada Inc. situés au 1 Place Ville-Marie, Suite 3900, Montréal, Québec, H3B 4M7, le 10 décembre 2013 à 16:00 (heure locale), aux fins suivantes :

- 1) recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2013, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant;
- 2) élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante;
- 3) nommer Raymond Chabot Grant Thornton, à titre d'auditeurs de la Société pour l'année à venir et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
- 4) Adopter une résolution pour approuver et ratifier le régime d'options d'achat d'actions à nombre variable, réservant un maximum de 10% du capital action émis et en circulation de la Société et les options attribuées au cours de l'année en vertu du régime.
- 5) traiter de toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Vous avez le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée et d'y voter si vous êtes un actionnaire de la Société à la fermeture des bureaux le 4 novembre 2013 (la « **date de clôture des registres** »). La circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe (la « **circulaire** ») donne des renseignements additionnels sur les questions devant être traitées à l'assemblée et elle est réputée faire partie intégrante du présent avis.

Montréal (Québec), le 4 novembre 2013

SUR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

(s) Stéphane Leblanc

Stéphane Leblanc

Président

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION INVITE CHAQUE ACTIONNAIRE À ASSISTER PERSONNELLEMENT À L'ASSEMBLÉE. PAR CONTRE, SI VOUS NE POUVEZ ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE, VOUS POUVEZ Y ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR UN FONDÉ DE POUVOIR. IL N'EST PAS NÉCESSAIRE QUE CE FONDÉ DE POUVOIR SOIT ACTIONNAIRE POUR AGIR EN CETTE QUALITÉ.

UN FORMULAIRE DE PROCURATION EST JOINT AUX PRÉSENTES ET VOUS VOUDREZ BIEN LE REMPLIR, LE DATER, LE SIGNER ET NOUS LE RETOURNER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE À L'ATTENTION DE COMPUTERSHARE TRUST COMPANY OF CANADA, 100 UNIVERSITY AVENUE, 8IÈME ÉTAGE, TORONTO, ONTARIO, M5J 2Y1, AVANT 17 HEURES, HEURE DE L'EST, LE 6 DÉCEMBRE 2013. LES DROITS DE VOTE AFFÉRENTS À VOS ACTIONS SERONT EXERCÉS CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS FIGURANT SUR LE FORMULAIRE DE PROCURATION.